



MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

## Préparation aux concours

DGA FP

**Collection**  
Ressources Humaines

S HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

RESSO



## Il existe plusieurs possibilités pour préparer un concours :

- suivre un cycle d'études adapté au concours que l'on souhaite passer : par exemple, pour les concours de catégorie A, une licence d'administration publique, ou le cycle d'études d'un Institut d'études politiques ;
- s'inscrire dans un cycle de préparation au concours après avoir terminé ses études.

### • Pour les concours de catégorie A

La préparation est assurée par les IPAG (Instituts de préparation à l'administration générale), rattachés aux universités, et par les CPAG (Centres de préparation à l'administration générale), rattachés aux IEP (Instituts d'études politiques) ; il existe également des centres de préparation à l'Ena (École nationale d'administration) dans certaines universités et certains IEP, notamment celui de Paris. Des préparations aux concours sont organisées par les services de formation continue de certaines universités et écoles d'enseignement supérieur. La préparation aux concours de la magistrature est assurée par certaines facultés de droit et dans certains IEP. Pour les concours de l'enseignement, la préparation est assurée par les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres).

### • Pour les concours de catégorie B et C

Certains Greta (groupement d'établissements publics d'enseignement) assurent des actions de préparation à divers concours ; c'est également le cas de certaines mairies de grandes villes (pour la Mairie de Paris : renseignements auprès des mairies d'arrondissement).

### • Pour les agents travaillant déjà dans l'administration

L'IGPDE (Institut de gestion publique et du développement économique), rattaché au ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, propose une préparation aux concours d'accès à l'Ena et aux IRA (Instituts régionaux d'administration). Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) assure

des actions de préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

### • Par correspondance

Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) assure des préparations par correspondance aux concours administratifs de tous niveaux. Des préparations à distance sont également organisées par le CNRP (centre national de promotion rurale) pour les concours du ministère de l'agriculture et par l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique) pour les concours relevant du secteur de la santé publique.

### • Les aides financières et les bourses

Les étudiants qui suivent une préparation à un concours de catégorie A peuvent bénéficier de bourses de service public : renseignements auprès des rectorats ou des CROUS (Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires).

Des bourses de mérite à l'intention des bacheliers particulièrement brillants qui se destinent aux concours d'accès à l'ENA ont été créées. Leur attribution dépend de critères sociaux et de la qualité des études secondaires. Ces bourses sont accordées annuellement et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'à l'année du concours.

Renseignements : auprès de l'ENA

- tél.: 01.49.26.43.72 - [www.ena.fr](http://www.ena.fr)

(rubrique : "formation initiale sur concours" - "préparer et réussir le concours")  
ou du CNOUS.

(Centre national des œuvres universitaires et scolaires)

- tél.: 01.44.18.53.00 - [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)

(rubrique : "la vie étudiante" - "bourses et aides financières").

Enfin, des actions de préparation aux concours sont plus particulièrement destinées aux demandeurs d'emploi habitant une zone urbaine sensible. Renseignements : auprès des missions locales (adresses sur le site [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr) - rubrique : "dossier TRAVAIL" - "emploi" / "maison de l'emploi").

### • Se préparer seul

Pour la plupart des concours, vous pouvez obtenir les annales des épreuves des années précédentes ainsi que les rapports des jurys en vous adressant directement au service chargé de l'organisation du concours.

Des ouvrages spécialisés sur certains types d'épreuves de concours sont édités par le CNDP (Centre national de documentation pédagogique), par la Documentation française, ainsi que par un grand nombre d'éditeurs du secteur privé.

## Contacts et adresses

### • Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions)

12, mail Barthélémy - Thimonnier-Lognes  
77437 Marne-La-Vallée Cedex 2  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

### • Cned (Centre national d'enseignement à distance)

2, boulevard Nicéphore-Niepce - BP 80300 -  
86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex -  
Tél. : 05 49 49 94 94 - [www.cned.fr](http://www.cned.fr)

### • Sites internet des ministères

(voir sur le site [www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)  
rubrique "publications" - "collection ressources  
humaines" - "être recruté dans la fonction  
publique")

### • Sites internet des universités et des IEP

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
(rubrique : "enseignement supérieur" -  
"Adresses utiles").

### • Sur l'offre de formation des GRETA

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
(rubrique "formation tout au long de la vie"-  
"formation continue des adultes à l'éducation  
nationale") ; il est également possible de  
contacter les rectorats d'académie (demander  
le service de formation continue).

### • CNPR (Centre national de promotion rurale)

BP 100, Site de Marmilhat,  
63370 Lempdes, Tél.: 04 73 83 36 00.  
[www.cnpr.educagri.fr](http://www.cnpr.educagri.fr)  
(rubrique "notre offre de formation")

• **EHESP** (École des hautes études en  
santé publique) : avenue du Pr. Léon  
Bernard-CS 74312 - 35043 Rennes cedex  
- tél.: 02 99 02 22 00. [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

• **IGPDE** (Institut de la gestion publique et  
du développement économique) :  
20, allée Georges Pompidou 94306  
VINCENNES CEDEX - tél.: 01 57 53 22 22  
[www.institut.bercy.gouv.fr](http://www.institut.bercy.gouv.fr)

• **CNFPT** (Centre national de la fonction  
publique territoriale) : 10-12 rue d'Anjou  
75381 PARIS Cedex 08 - tél.: 01 55 27 44 00  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

### > IPAG et CPAG (Instituts et centres de préparation à l'administration générale)

#### • IPAG de l'Université de Picardie

10, placette Lafleur  
80027 Amiens cedex 1 - Tél. : 03 22 82 71 31  
[www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)

#### • IPAG de l'Université de Franche-Comté

Faculté de droit  
45 D avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex  
Tél. : 03 81 66 61 45  
[agnes.brochet@univ-fcomte.fr](mailto:agnes.brochet@univ-fcomte.fr)

#### • IPAG de l'Université de Caen

Esplanade de la Paix - 14032 Caen  
Tél. : 02 31 56 55 40  
[ipag.secretariat@univ-caen.fr](mailto:ipag.secretariat@univ-caen.fr)

#### • IPAG de l'Université de Dijon

4, boulevard Gabriel - 21000 Dijon  
Tél. : 03 80 39 53 59  
[www.u-bourgogne.fr/ipag](http://www.u-bourgogne.fr/ipag)

#### • IPAG de l'Université de Limoges

Faculté de droit  
32 rue de Turgot - BP 1727  
87031 Limoges cedex 01  
Tél. : 05 55 43 97 44. Fax : 05 55 43 56 49  
[ipag@unilim.fr](mailto:ipag@unilim.fr)

#### • IPAG de l'Université de Nancy II

4, rue de la Ravinelle - Case officielle  
n° 26 - 54035 Nancy cedex  
Tél. : 03 83 19 27 70  
[www.univ-nancy2.fr](http://www.univ-nancy2.fr)

#### • IPAG de l'Université des Antilles et de la Guyane

**Faculté de droit et d'économie de Martinique**  
BP 7209 - 97275 Schoelcher cedex  
Tél. : 569 72 73 80. Fax : 569 72 73 73

#### • IPAG de l'Université de Bretagne occidentale

Faculté des lettres Victor Segalen  
20, rue Duquesne - CS 93 837  
29285 Brest cedex  
Tél. : 02 98 01 63 34. Fax : 02 98 01 70 60  
[ipag@univ-brest.fr](mailto:ipag@univ-brest.fr)

#### • IPAG de l'Université d'Auvergne

26, avenue Léon Blum  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 17 77 50  
[www.ipag63.fr](http://www.ipag63.fr)

#### • IPAG de l'Université de Lille

Université de Lille II - 1, place Deliot  
BP 629 - 59024 Lille cedex  
Tél. : 03 20 90 74 39. Fax : 03 20 90 76 38  
[ipag@univ-lille2.fr](mailto:ipag@univ-lille2.fr)

#### • IPAG de l'Université de Montpellier

39, rue de l'Université  
34060 Montpellier cedex 1  
Tél. : 04 67 61 51 33  
[ipag@univ-montp1.fr](mailto:ipag@univ-montp1.fr)

#### • IPAG de l'Université de Nantes

Faculté de droit  
Chemin de la Censive du Tertre  
BP 81307 - 44313 Nantes cedex 3  
Tél. : 02 40 14 16 11. Fax : 02 40 93 34 37  
[www.univ-nantes.fr/ipag](http://www.univ-nantes.fr/ipag)

#### • IPAG de l'Université de Paris II

122, rue de Vaugirard  
75006 Paris - Tél. : 01 53 63 86 30  
[www.ipagdeparis.org](http://www.ipagdeparis.org)



- **IPAG de l'Université de Paris XI**  
Centre juridique et économique  
54, boulevard Desgranges  
92331 Sceaux cedex - Tél. : 01 40 91 17 57
  - **IPAG de l'Université de Rennes I**  
106, boulevard de la Duchesse-Anne  
35700 Rennes - Tél. : 02 23 23 61 31  
www.univ-rennes1.fr
  - **IPAG de l'Université Robert Schuman**  
47, avenue de la Forêt noire  
67082 Strasbourg cedex  
Tél. : 03 88 41 77 48. Fax : 03 88 41 77 47  
www.ipag.u-strasbourg.fr
  - **IPAG de l'Université de Cergy Pontoise**  
2 rue Adolphe Chauvin  
95302 Cergy-Pontoise cedex  
Tél. : 01 34 25 28 41. Fax : 01 34 25 62 67  
ipag@ml.u-cergy.fr
  - **IPAG de l'Université de Paris X**  
200 avenue de la République  
Bât. A - 4<sup>ème</sup> étage - 92001 Nanterre cedex  
Tél. : 01 40 97 74 13. Fax : 01 40 97 58 64  
ipag@u-paris10.fr
  - **IPAG de l'Université de Paris XII**  
61 avenue du général de Gaulle  
94010 Créteil cedex Tél. : 01 45 17 18 95
  - **IPAG de l'Université de Rouen**  
3 avenue Pasteur 76186 Rouen cedex1  
Tél. : 02 32 76 98 46 ou 47  
ipag76@univ-rouen.fr
  - **IPAG de l'Université de Valenciennes**  
et du Hainaut-Cambrésis - 3, rue des Cent Têtes  
59313 Valenciennes cedex 9  
Tél. : 03 27 51 76 18  
ipag@univ-valenciennes.fr
  - **IPAG de l'Université de Poitiers**  
93 avenue du Recteur Pineau  
86000 Poitiers - Tél. : 05 49 45 44 19  
marie.guylaine.dupuis@univ-poitiers.fr
  - **CPAG de l'I.E.P. d'Aix-en-Provence**  
25, rue Gaston de Saporta  
13625 Aix-en Provence cedex 1  
Tél. : 04 42.17.01.70  
Standard : 04 42 17 01 60 - Fax : 04 42 17 01 68  
direction-cpag@iep-aix.fr
  - **CPAG de l'I.E.P. de Grenoble**  
Domaine universitaire - BP 48  
38040 Grenoble cedex 9 - Tél. : 04 76 82 60 35  
Emmanuelle.Deschamps@iep.upmf-grenoble.fr
  - **CPAG de l'I.E.P. de Toulouse**  
2 ter, rue des Puits Creusés  
BP 88526 - 31685 Toulouse cedex 6  
Tél. : 05 61 11 02 80 ou 02 81 ou 02 82  
contact@sciencespo-toulouse.fr
  - **CPAG de l'I.E.P. de Bordeaux**  
Domaine universitaire  
11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex  
Tél. : 05 56 84 42 52  
baudelot@sciencespobordeaux.fr
  - **CPAG de l'I.E.P. de Lyon**  
14 avenue Berthelot  
69365 Lyon cedex 07  
Tél. : 04 37 28 38 25 ou 38 26  
Fax : 04 37 28 38 01  
ipag.iep@univ-lyon2.fr
- Autres centres de préparation**  
(concours externe et interne)
- **Centre national d'enseignement à distance (CNED)**  
Téléport 4 - Boulevard Léonard de Vinci  
BP 60200  
86980 Futuroscope Chasseneuil cedex  
Tél. : 05 49 49 94 94 - www.cned.fr.
  - **Université Paris 1**  
**Panthéon-Sorbonne CIPCEA**  
(Centre d'information et de préparation  
aux concours de l'enseignement et de  
l'administration)  
1, rue d'Ulm 75005 Paris  
adresse postale : 12, place du Panthéon  
75231 Paris cedex 05  
Tél. : 01 44 07 79 35
- Préparation au concours interne**
- **Centre de préparation aux concours de l'administration**  
Institut régional d'administration  
Boulevard des martyrs de la Libération  
BP 208 - 20298 Bastia cedex  
Tél. : 04 95 32 87 00
  - **Institut de la gestion publique et du développement économique**  
20 allée Georges Pompidou  
94306 Vincennes cedex  
Tél. : 01 58 64 84 80
  - **Centre universitaire de formation continue**  
Université d'Angers  
42 rue de Rennes - 49100 Angers  
Tél. : 02 41 96 23 84. Fax : 02 41 96 23 80  
www.univ-angers.fr